Profil de compétences

Responsable Relève

1. Domaine d'activité

Classification selon le modèle FTEM
- Domaines clés F et T, en particulier F3 à T4 (brochure FTEM).

Développement
- Assister le ou la responsable Sport de performance dans l'élaboration d'un concept de promotion (ou dans son perfectionnement) en se basant sur le FTEM Suisse et en tenant compte des phases F-T-E-M, des carrières duales ainsi que des transferts de talents et des thématiques éthiques et mesures de protection y afférentes (voir conditions établies par la standard de la branche). Mettre ensuite en œuvre ce concept de promotion en se fondant sur une planification annuelle ou pluriannuelle;
- Identifier les évolutions internationales du sport de performance dans le domaine de la relève, notamment en ce qui concerne les mesures de protection/prévention de l'intégrité physique et psychique des athlètes, intégrer ces évolutions dans le FTEM, puis transmettre ces connaissances et ce savoir-faire (p. ex. sous la forme de formations continues au sein de l'équipe de la relève et/ou, le cas échéant, de l'équipe des entraîneur·e·s);
- Elaborer et développer le parcours des athlètes propre à chaque sport sur la base du FTEM et des considérations en matière d'éthique ;
- les domaines-clés F et T avec l'aide du ou de la responsable Sport de performance, des responsables formation et du sport de masse et du ou de la Délégué·e à l'Éthique.

Activités de cadre
- Concevoir les activités destinées aux cadres nationaux de la relève (rencontres/camps d'entraînement, 3T, diagnostics de performance, etc.) et les mettre en place avec l'aide des technicien·ne·s / entraîneur·e·s;
- Participer à la création et au maintien d'un réseau de santé interdisciplinaire, sous la houlette du ou de la responsable Sport de performance et en collaboration avec le ou la responsable relève. Si nécessaire, orienter les athlètes vers des spécialistes qualifiés (en fonction des profils de compétences SEMS, SSNS, SASP, ASPS);
- Définir et mettre en place des sélections de cadres de la relève transparentes et qui puissent être justifiées par le biais d'un comité de sélection. Dans ce cadre, établir des procédures de sélection correctement réglementées et documentées et favoriser une communication en cas de (non-) sélection définie, adaptée au groupe cible et transparente;
- Prendre en charge les demandes relatives aux Swiss Olympic Talent Cards;
- Mettre en place une participation transparente et qui puisse être justifiée aux compétitions et championnats internationaux (CEJ / CMJ / FOJE / JOJ) et, le cas échéant, organiser, diriger et assumer la responsabilité de la délégation en tant que chef·fe d'équipe

Gestion du personnel
- Diriger et encourager le personnel (entraîneur·e·s, etc.) dans le domaine de la relève;
- Prendre en charge, en collaboration avec d'autres fonctionnaires (p. ex. entraîneur·e national·e, manager d'équipe), la planification de carrière des entraîneur·e·s et des athlètes de la relève (y compris coordonner carrière sportive, études, formation, instruments de promotion du sport d'élite dans l'armée, transfert de talents).

Coordination
- Coordonner et diriger l'équipe d'entraîneur·e·s de la relève tout en s'assurant d'appliquer le concept de promotion FTEM et d'y intégrer des thématiques éthiques (mettre en avant les mesures de protection et le développement global des athlètes);
- Se charger de la communication interne et externe, si nécessaire en collaboration avec l'équipe de communication interne à la fédération;
- Planifier, gérer et suivre le budget, en concertation avec les entraîneur·e·s (nationaux) et le manager d'équipe.

2. Compétences requises

- Connaissances approfondies du sport concerné ou expérience en tant qu'athlète/entraîneur·e dans le sport de performance de la relève;
- Excellentes compétences sociales et spécialisées, et excellent savoir-être;
- Habileté à communiquer et maîtrise de l'allemand et du français;
- Compétences en management/leadership;
- Expérience en matière de travaux conceptuels;
- Connaissances approfondies des exigences mentales et physiques du sport en général et du sport concerné en particulier ainsi que des risques et des situations à risque qui y sont liés;
- Connaissances de base et compétences opérationnelles en matière d'éthique;
- Comportement responsable en accord avec la Charte d'éthique et les Statuts en matière d'éthique de Swiss Olympic, avec le Code mondial antidopage et le Statut concernant le dopage de Swiss Olympic ainsi qu'avec le Code médical du Mouvement olympique;

3. Groupes cibles/partenaires

- Athlètes de cadre de la relève;
- Parents/titulaires de l'autorité parentale pour les athlètes mineurs;
- Ecoles, entreprises formatrices, armée suisse, Athlete Hub;
- Entraîneur·e·s nationaux de la relève;
- Titulaires de fonction de la fédération et des clubs;
- Titulaires de fonction et entraîneur·e·s issus de clubs avec label, de clubs d'entraînement et de centres régionaux;
- Le ou la responsable sport de performance, responsable formation et responsable sport de masse;
- Délégué·e à l'Éthique;
- Swiss Olympic, Aide sportive, OFSPO;
- Cantons.